

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 MARS 2024**

---

**Assemblée publique de consultation**

---

**Règlement numéro 2024-468 : Règlement provisoire visant à interdire les interventions susceptibles de créer des besoins excédant la capacité du système d'alimentation en eau, d'égout ou d'assainissement des eaux**

Assemblée publique de consultation tenue le lundi 4 mars 2024 à 19 h 45, à la salle du Conseil municipal située au 555, rue Principale à Sainte-Brigide-d'Iberville, et à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers Michel Lemaire, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault et Monsieur Mario van Rossum, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

Le Règlement est présenté et expliqué. Les mesures prises par la Municipalité ainsi que celles qu'elle entend prendre pour résoudre tout problème qui rend nécessaire le Règlement sont présentées.

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

---

**Séance ordinaire du 4 mars 2024**

---

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 4 mars 2024 à 20 h, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers, Michel Lemaire, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario van Rossum, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

**2024-03-662**

**Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'adopter l'ordre du jour, le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-03-663**

**Procès-verbal : février 2024**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en février 2024;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 février 2024, tel que rédigé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 MARS 2024**

**2024-03-664**

**Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 5 février 2024;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 435 932,06 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Période de questions portant sur les comptes**

Il n'y a pas de question de la part des personnes présentes dans la salle.

**2024-03-665**

**Règlement 2024-467 relatif à la prévention en matière d'incendie**

Considérant que le Conseil municipal désire adopter des normes relatives à la prévention en matière d'incendie;

Considérant qu'un avis de motion a été donné et que le projet de règlement a été déposé et présenté lors de la séance tenue le 5 février 2024;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'adopter le Règlement 2024-467 relatif à la prévention en matière d'incendie.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

(Le texte du règlement 2024-467 peut être consulté aux archives de la Municipalité.)

**2024-03-666**

**Règlement 2024-468 : Règlement provisoire visant à interdire les interventions susceptibles de créer des besoins excédant la capacité du système d'alimentation en eau, d'égout ou d'assainissement des eaux**

Considérant que la Municipalité a fait réaliser un plan directeur du réseau d'égout sanitaire et des usines de traitement d'eau potable et d'eaux usées afin de connaître la capacité de ces ouvrages;

Considérant que les rapports fournis par la firme Tetra Tech indiquent que le réseau actuel, quoique suffisant pour répondre aux besoins des immeubles déjà desservis, a atteint sa capacité et que des travaux devront être réalisés pour permettre l'augmentation de débits;

Considérant qu'un avis de motion a été donné et que le projet de règlement a été déposé et présenté lors de la séance tenue le 5 février 2024;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'adopter le Règlement 2024-468 intitulé : Règlement provisoire visant à interdire les interventions susceptibles de créer des besoins excédant la capacité du système d'alimentation en eau, d'égout ou d'assainissement des eaux.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

(Le texte du règlement 2024-468 peut être consulté aux archives de la Municipalité.)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 MARS 2024**

**Liste de la correspondance**

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 4 mars 2024.

**2024-03-667      Société Alzheimer Brome-Missisquoi et Haute-Yamaska : demande de don**

Considérant la demande de don de la Société Alzheimer Brome-Missisquoi et Haute-Yamaska datée du 30 janvier 2024;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 250 \$ à la Société Alzheimer Brome-Missisquoi et Haute-Yamaska.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-03-668      CSSHR- planification des besoins d'espace 2025-2035**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du document *Projet de planification des besoins d'espace 2025-2035* du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSHR);

Considérant que le CSSHR a pris en considération les projets de développement domiciliaire de la Municipalité dans la planification des besoins proposée;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'aviser le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville est en accord avec la *Planification des besoins d'espace 2025-2035*.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-03-669      CLSC de Cowansville-du-Sud-Camp de jour : entente**

Considérant que le CLSC de Cowansville-du-Sud et ses partenaires supportent financièrement l'accès aux loisirs d'été à des enfants bénéficiant de leurs services;

Considérant que cet organisme profite d'une entente avec plusieurs municipalités qui offrent un nombre de semaines gratuites pour l'inscription d'enfants au camp de jour;

Considérant que la Municipalité participe à cette entente depuis 2021;

Considérant que les membres du Conseil désirent renouveler ladite entente;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'offrir l'inscription gratuite au camp de jour 2024 (8 semaines) à trois enfants résidant à Sainte-Brigide-d'Iberville, selon les modalités édictées par le CLSC de Cowansville-du-Sud, sans participation financière pour les sorties.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 MARS 2024**

2024-03-670

**Fondation Émergence : journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, le 17 mai prochain**

Considérant que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

Considérant que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toute autre personne se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre;

Considérant que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société;

Considérant que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence depuis 2003;

Considérant qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de proclamer le 17 mai Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2024-03-671

**Hôpital de Rivière-Rouge - opposition à la fermeture de l'urgence entre 20 h et 8 h : demande d'appui et contribution financière**

Considérant la demande d'appui de la Ville de Rivière-Rouge dans ses démarches judiciaires visant la contestation de la décision du Centre intégré de services de santé et services sociaux des Laurentides (CISSSL) de fermer l'urgence du Centre multiservice de santé et de services sociaux de Rivière-Rouge entre 20 h et 8 h à compter du 1<sup>er</sup> février 2024;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'appuyer la Ville de Rivière-Rouge dans ses démarches, cependant sans contribution financière de la part de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2024-03-672

**Municipalité de Yamaska : demande d'appui dans le cadre du programme RÉCIM**

Considérant la demande d'appui de la Municipalité de Yamaska dans ses démarches pour que le ministère des Affaires municipales revoie une des dispositions du programme de Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) afin que 100 % du coût des directives de changement soit considéré lorsque le montant maximal de la subvention n'a pas été atteint;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 MARS 2024**

- d'appuyer la Municipalité de Yamaska dans sa demande auprès du ministère des Affaires municipales dans le cadre du programme RÉCIM;
- de transmettre copie de la présente résolution à la ministre des Affaires municipales, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec ainsi qu'à la Municipalité de Yamaska.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-03-673**

**Changements climatiques : formation et forum les 19 et 20 mars 2024**

Considérant la tenue du forum Montérégien sur les changements climatiques ainsi que la formation sur l'atténuation des changements climatiques les 19 et 20 mars prochains;

Considérant que ces événements s'adressent aux membres du Conseil;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'autoriser les membres du Conseil à participer aux deux événements et le remboursement des frais de déplacement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-03-674**

**Comité concernant les changements climatiques**

Considérant que le Conseil désire créer un Comité sur les changements climatiques;

Considérant l'intérêt des citoyens à participer à la formation de ce comité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser la formation d'un Comité concernant les changements climatiques et la nomination de Mesdames Mélanie Vigneault, Raphaëlle Garceau et de Messieurs Martin Guillemette, David Blanchet et Alex Galipeau ainsi que de Madame Annie Soutière, conseillère municipale, et Monsieur Mario van Rossum, maire, à titre de membres du Comité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Cantine**

La lettre reçue le 20 février 2024 de Monsieur Patrick Brault concernant le non-renouvellement de l'entente de location pour la Cantine Pat'ite Patate est déposée.

**2024-03-675**

**Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération de la MRC du Haut-Richelieu- Rapport annuel d'activités pour l'an 6**

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération de la MRC du Haut-Richelieu est entré en vigueur le 23 février 2018;

Considérant que chaque municipalité doit produire un rapport annuel d'activités, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 MARS 2024**

Considérant que le ministère de la Sécurité publique a autorisé la réalisation du rapport annuel d'activités selon la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre;

Considérant que le rapport annuel d'activités présente la part de réalisation des actions prévues au plan de mise en œuvre (PMO) ainsi que des indicateurs et des statistiques;

Considérant que le rapport annuel d'activités de l'an 6, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023, a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que les membres du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville ont pris connaissance dudit rapport;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'adopter le rapport annuel d'activités de l'An 6, en lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération et autorise sa transmission à la MRC du Haut-Richelieu. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels d'activités des municipalités de la MRC et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-03-676**

**Emploi d'été : offre d'emploi**

Considérant que la Municipalité a présenté une demande à Emplois d'été Canada pour bénéficier des services d'un employé pendant la période estivale 2024;

Considérant que malgré le fait qu'une réponse à la demande n'a pas encore été reçue, le Conseil désire publier l'offre d'emploi;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser la publication d'une offre d'emploi d'une durée de 12 semaines, à raison de 40 heures par semaine à compter du 17 juin 2024, le tout, selon les modalités du programme d'Emplois d'été Canada et aux conditions fixées par la Municipalité;
- de publier l'offre dans le journal L'Avenir et des Rivières, sur le site Carrefour emploi jeunesse, le site Internet de la Municipalité, le bulletin municipal ainsi que sur Facebook.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-03-677**

**Filtre à sable : services professionnels**

Considérant que les membres du Conseil désirent accorder un mandat pour la rédaction d'un document d'appel d'offres pour services professionnels et accompagnement en cours de processus dans le cadre des travaux d'installation d'un filtre à sable vert pour la production d'eau potable;

Considérant l'offre de services reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 MARS 2024**

- d'octroyer le mandat à Contact Cité, selon les termes de l'offre de services datée du 8 février 2024, pour un montant de 9 000 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-03-678**

**Puits : réhabilitation**

Considérant l'avis technique de la firme LNA indiquant que des travaux de réhabilitation du puits sont nécessaires;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat à R.J. Lévesque, selon les termes de la soumission datée du 8 février 2024, pour un montant de 29 775 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**552, rue des Pins : demande de dérogation mineure**

La demande de dérogation mineure pour régulariser la construction d'un garage privé isolé à des fins résidentielles d'une hauteur de 7,44 mètres au 552, rue des Pins est déposée et présentée.

Le règlement de zonage prévoit que la hauteur maximale d'un garage privé isolé est de 6,5 mètres et qu'il ne doit pas dépasser la hauteur du bâtiment principal.

Le bâtiment principal a une hauteur de 6,94 mètres.

Le propriétaire de l'immeuble est présent et explique les raisons justifiant sa demande.

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

**552, rue des Pins : demande de dérogation mineure**

Considérant l'absence de Monsieur Claude Vasseur, conseiller municipal, les membres du Conseil reportent à la séance d'avril prochain la décision concernant la demande de dérogation mineure pour le 552, rue des Pins.

**Rapport des permis**

Le rapport des permis émis pour le mois de février 2024 est déposé au Conseil.

**2024-03-679**

**Pâques 2024**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet proposé dans le cadre de la fête de Pâques 2024 prévue le vendredi 29 mars 2024;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'approuver le projet proposé et d'autoriser une dépense maximale de 2 650 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 MARS 2024**

**2024-03-680**      **Soirée Ados 2024**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet proposé dans le cadre d'une Soirée Ados prévue le vendredi 3 mai 2024;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'approuver le projet proposé et d'autoriser une dépense maximale de 1 700 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-03-681**      **Camp de jour : entente**

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance du projet d'entente pour le regroupement du camp de jour d'été 2024 préparé par la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire;

Considérant que le Conseil approuve le projet d'entente;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser Monsieur Mario van Rossum, maire, et Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer l'entente, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2024-03-682**      **Toilettes chimiques**

Considérant que les membres du Conseil désirent que 2 toilettes chimiques soient installées sur les terrains municipaux, soit au Centre municipal à l'intersection de la rue de la Forge et du 9<sup>e</sup> Rang ainsi qu'au Chalet des loisirs;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'autoriser la location de 2 toilettes chimiques de Sanibert Inc., selon les termes de la soumission datée du 28 février 2024, pour une période de 24 semaines à partir du 1<sup>er</sup> mai 2024, pour un montant de 2 121,92 \$ plus taxes incluant le transport.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapports du maire et des comités**

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

**Deuxième période de questions et demandes des personnes présentes dans la salle**

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

**2024-03-683**      **Levée de la séance**

Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose de lever la séance :

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

- 4172 -

Maire: \_\_\_\_\_  
Greffière-trés.: \_\_\_\_\_

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
4 MARS 2024**

\_\_\_\_\_  
Mario van Rossum, maire

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et greffière-trésorière

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et greffière-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Mario van Rossum, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Mario van Rossum, maire